

DEMANDES DE DÉROGATIONS DE SECTEUR SCOLAIRE

(Procédure exceptionnelle justifiée exclusivement par des contraintes particulières) :

Attention : la procédure de dérogation s'applique **après** les formalités d'inscription administrative dans l'école de secteur. Les démarches sont indiquées dans l'imprimé à utiliser à cet effet.

Elle est **obligatoire** dès lors que vous **souhaitez inscrire votre enfant dans une école autre que son école de secteur.**

Une Commission de dérogation se réunira pour statuer sur votre demande :

1/ **Motifs de la demande de dérogation** : cocher la case correspondante

- Organisation familiale

Mode de garde à proximité de l'école (précisez la structure, coordonnées de l'Assistante maternelle)

.....

- Elève dont le frère ou la sœur est déjà scolarisé(e) dans l'école souhaitée (précisez la classe)

Elémentaire

Maternelle

- Elève devant suivre un parcours scolaire particulier (joindre le justificatif)

Inscription en classe ULIS (cf documents à fournir)

Suivi médical à proximité de l'école souhaitée (joindre PAI, PPS, PPRE, IME)

